

2023/04/29

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2023 - Délibération n° 2023/04/29

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES ».

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 28 mars 2023, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : DESLOGES Georges – FAURE Josette – SARTY Denis – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno - DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine - PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine - LAROCHE Michel – POITOU Delphine - LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – DEFEMME Catherine – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : COTICHE Thierry - DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe - SIMON-CHAUTEMPS Franck – RIGAUD Régis – FINI Alain – LAGRAVE Annick – FLOIRAT Myriam – MEYER Christian - SALGUERO-HERNANDEZ Jean-Manuel – COUCAUD Thierry– PAMIES Jean-Michel – TROUSSET Patrick - AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre.

Pouvoirs :

1. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à M. DESLOGES Georges
2. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à Mme FAURE Josette ;
3. M. SIMON-CHAUTEMPS Franck donne pouvoir à M. NOURRISSEAU Pierre-Marie
4. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène ;
5. M. FINI Alain donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
6. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques ;
7. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BENABDELMALEK Clément ;
8. M. COUCAUD Thierry donne pouvoir à M. ROYERE Joel ;
9. M. PAMIES Jean-Michel donne pouvoir à Mme SALADIN Christine ;
10. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à Mme SUCHAUD Michelle

Suppléance : M. Michel PICOURET remplace M. Patrick TROUSSET.

Secrétaire de séance : M. DERIEUX Nicolas

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	42	52			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
31	13	8			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme La Vice-Présidente déléguée aux finances présente le projet de budget primitif du budget annexe « Ordures ménagères » pour l'année 2023.

Dépenses de fonctionnement	2 624 500 €
Recettes de fonctionnement	2 624 500 €
Dépenses d'investissement	214 000 €
Recettes d'investissement	214 000 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

→ Approuve le projet de budget annexe « Ordures ménagères » pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY

